

chez eux, ou faire une cure d'air dans le plus grand calme et non une cure d'eaux.

Dans certains cas, j'ai vu des tuberculeux arthritiques et congestifs retirer les meilleurs résultats d'une saison dans une station d'eaux bicarbonatées sodiques ou lithinées.

Prophylaxie.—Elle est surtout importante en ce qui concerne les enfants, qui sont, plus que les grandes personnes, exposés aux atteintes du bacille de Koch. Les enfants nés de parents tuberculeux devront habiter le moins possible près d'eux pendant la première enfance ; ils seront élevés à la campagne et leur développement physique sera l'objet des plus grands soins. Une mère phtisique ne doit jamais allaiter son enfant, car son lait peut contenir des germes infectieux, et contaminer l'enfant, s'il ne l'est déjà ; celui-ci sera nourri avec du lait de vache stérilisé et ne devra, plus tard, boire que du lait bouilli et manger de la viande bien saine.

Les rapports sexuels et la cohabitation dans la même chambre seront interdits aux époux, car les premiers amènent de la congestion et la seconde de la contagion facile. Le mariage sera interdit aux phtisiques, à moins qu'il n'y ait déjà plusieurs années qu'ils n'aient eu d'accident ; ils devront, une fois mariés, observer les règles d'une hygiène sévère. Pour les jeunes filles mieux vaut le célibat, à cause des dangers de la grossesse.

B. Soins à prendre par l'entourage des phtisiques.—Rien n'est plus fréquent que de voir, en dehors de toute hérédité, la tuberculose frapper successivement tous les membres d'une famille et, dans des conditions telles, qu'il n'y a pas à douter que la maladie n'ait été transmise par contagion de l'un à l'autre. J'ai vu de ce fait des exemples navrants et tous les médecins ont l'occasion d'en voir de semblables. Il importe donc que des soins préventifs soient pris par les personnes qui soignent les phtisiques et qui vivent avec eux, si elles veulent échapper au danger qui les menace.

En attendant qu'il y ait chez nous une loi, ou tout au moins une coutume, qui empêche les gens sains ou malades de cracher à terre dans tous les lieux publics, il est à souhaiter que cette mesure, qui n'est en somme qu'une règle de politesse tout en étant une règle d'hygiène, soit observée par tous les particuliers dans leur domicile. On éviterait ainsi la plus grande partie des cas de contagion des maladies des voies respiratoires, surtout la pneumonie et la phtisie.

Les phtisiques ne doivent jamais cracher à terre, car leurs crachats, une fois secs, constituent une poussière remplie de bacilles qui, absorbée par les voisins, peut leur donner la tuberculose. Chez eux, il devront cracher dans un crachoir, contenant de l'eau ou mieux de la liqueur de Van Swieten et couvert, pour que les mouches ne puissent y entrer ; on sait en effet que celles-ci peuvent être des agents de contagion. Les crachoirs seront vidés dans les fosses d'aisances et lavés ensuite dans de l'eau bouillante pour détruire tous les germes qu'ils contiennent encore.

Jamais on ne devra se servir des verres, tasses, couverts, biberons, des